

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 4/2013-2014

du 2 au 29 novembre 2013

Renens, le 29 novembre 2013

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Cérémonie d'assermentation des naturalisés à Renens

Le 27 novembre 2013, la Ville de Renens a eu l'honneur de recevoir la cérémonie d'assermentation par le Conseil d'Etat des personnes naturalisées, qui se tient une fois l'an en dehors de Lausanne.

Après la projection d'un petit film sur la naturalisation, les 225 nouveaux citoyens suisses ont prêté serment dans la Salle de spectacles, entourés de leurs proches, de la Municipalité de Renens et du Conseil d'Etat. Ont également été invités les membres de la Commission de naturalisation et de la Permanence Info-Naturalisation de la CISE (Commission Intégration Suisses Etrangers), le Président et la Secrétaire du Conseil communal, la déléguée à l'intégration, la responsable du Service de la population et des représentants de la Police de l'Ouest lausannois, soit environ 500 personnes au total. Les personnes présentes ont pu écouter une allocution de M. le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard. Un apéritif pris en musique a clos la cérémonie publique.

Les conseillers d'Etat, la Municipalité et quelques personnalités conviées ont ensuite pris un repas en commun, avant que quelques invités se rendent à Globlivres, première bibliothèque interculturelle de Suisse, qui fête ses 25 ans cette année.

Vers un Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois

A l'occasion des 10 ans du Bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), les Municipalités des huit communes de l'Ouest lausannois ont rendu public la décision qu'elles ont prise ensemble, suite à une réflexion entamée en 2012 déjà, de se doter d'un Plan directeur intercommunal (PDi) qui remplacera les huit plans directeurs communaux actuels. Elles ont chargé le Bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) de définir une stratégie de collaboration et de dresser un état des lieux ainsi qu'un cahier des charges dans ce but.

Pour Renens, le Conseil communal avait adopté en 1998 le Plan directeur communal élaboré par la Municipalité (mandataires Urbaplan et Transitec). Rappelons que ce document constitue la première étape de la révision du Plan général d'affectation (PGA) d'une commune. Renens avait poursuivi par un projet de PGA en 2003, projet que la Municipalité avait retiré en 2004, afin de laisser les études du SDOL nouvellement créé prendre le relais.

Basé sur le Schéma Directeur de l'Ouest lausannois existant et sur les études menées dans ce cadre ces dix dernières années, le PDi constituera un outil de planification adapté à l'échelle des questions de développement actuelles. Il sera complété par des "fiches communales" spécifiques, propres à chaque commune. Il formalisera le SDOL et servira ensuite de base à la révision coordonnée des Plans généraux d'affectation communaux, exigée pour 2018 par le Plan directeur cantonal et qui doit s'appuyer sur un plan directeur récent. Sur une base légale bien définie, il offrira des synergies et facilitera notamment les obligatoires travaux de révision périodiques à venir.

Ce mode de faire ancrera plus profondément le fruit des travaux du SDOL dans les législatifs communaux, puisque ce PDi et les fiches communales devront être approuvés par les huit législatifs. Il offrira aussi l'occasion de débattre avec la population des orientations prévues pour le territoire de l'Ouest lausannois. Le projet d'étude a démarré cet automne et prévoit une phase de légalisation à l'horizon 2016-2017.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- de fixer les dates des vide-greniers aux samedis 24 mai et 18 octobre 2014 et de faire paraître ces dates dans le calendrier des déchets 2014; et de fixer un émolument d'inscription à Fr. 10.- donnant droit à un café et un croissant à la buvette du videgreniers, afin d'éviter que certains inscrits ne viennent pas alors que d'autres personnes n'ont pas pu obtenir d'emplacement;
- d'accueillir la remise des prix de la 20^{ème} édition du Trophée lausannois à la Salle de spectacles de Renens le 20 février 2014. Il s'agit de la compétition regroupant treize courses à pied hors stade de la région lausannoise et dont les meilleurs classés d'au moins sept courses concourent pour un classement par catégories d'âges. L'adhésion en 2009 de la Course pédestre de Renens au Trophée lausannois a fortement contribué à son développement réjouissant et sa notoriété;
- d'autoriser les sociétés locales à organiser onze lotos durant la période courant du 18 janvier au 9 février 2014;
- de renouveler les 16 abonnements généraux CFF au porteur, sous forme de cartes journalières et de maintenir leur prix de vente à l'intention des habitants de Renens et Crissier à Fr. 41.-. Cette prestation est attractive car elle offre les mêmes avantages que la carte journalière vendue par les CFF au prix de Fr. 71.-, sans avoir à posséder d'abonnement demi-tarif. Ainsi ces cartes journalières ont un taux d'utilisation de 84%. Les 4 abonnements CGN au porteur sont également renouvelés et seront toujours disponibles au prix de Fr 15.- par jour. Les recettes ne couvrant pas entièrement les coûts, le déficit est réparti entre les deux communes, en fonction du domicile des bénéficiaires;

- de participer financièrement à la mise à jour de l'étude de 2006 du chantier 5/Mobilité douce du SDOL. L'étude vise à mettre à jour la **stratégie de mobilité douce** de l'Ouest lausannois en tenant compte de tous les derniers développements. Les résultats de l'étude seront intégrés au futur Plan directeur intercommunal;
- d'équiper l'ensemble des services et les véhicules de l'Administration communale de trousses de secours fournis par la SUVA, sur recommandation du Comité Sécurité et Santé au travail, la mise à disposition d'un matériel de premiers secours étant une nécessité de base, devant être accessible dans tous les lieux de travail. La Municipalité a également accepté de proposer aux collaborateurs du Centre technique communal travaillant à l'extérieur la vaccination contre l'hépatite B, sur recommandation du médecin-conseil de l'Administration communale;
- de désigner MM. Jean-Pierre Rouyet, Direction Sécurité sociale et Frédéric Hubleur, responsable de l'Office du logement comme représentants de la commune pour les séances de la plate-forme « logement » de l'Ouest lausannois. Ce projet destiné aux communes de l'Ouest lausannois (OL) fait suite à une étude exploratoire initiée à la fin 2011 par l'Office fédéral du logement. La proposition de soutenir cette étude était motivée par la pratique intercommunale de l'OL et par le fort enjeu lié au développement de logement dans cette région. Cette plate-forme qui devrait être formellement constituée à la prochaine séance du 3 décembre permettrait aux huit communes de l'Ouest lausannois de se réunir et d'échanger autour du thème du logement, au minimum deux fois par an dans le but d'une politique du logement coordonnée;
- de procéder au remplacement de l'installation de signalisation lumineuse du passage piéton situé à la hauteur de la rue du Lac 14, car des anomalies de fonctionnement ont été constatées, ce qui pourrait être dangereux notamment pour les enfants sur le trajet de l'école. Des bordures seront également rabaissées afin de garantir un meilleur cheminement pour des personnes à mobilité réduite;
- après une première étape en juillet passé, de procéder au rafraichissement du marquage des places de stationnement et au **marquage** au niveau des portes d'entrées des zones 30 km/h ainsi que les rappels de vitesse à l'intérieur de ces zones pour une mise aux normes dans les endroits recensés;
- d'autoriser l'installation du cirque **Starlight** sur le parking du Censuy du 1^{er} au 4 juin 2014 pour des représentations scolaires et publiques les 2 et 3 juin. En raison des travaux du nouveau collège du Censuy, son installation est désormais impossible sur l'ex terrain en dur du Censuy, le cirque dressera donc son chapiteau sur la portion nord-est du parking du Censuy.

La Municipalité a pris acte :

– du bilan du projet "En ville en forme" ayant eu lieu du 4 septembre au 9 octobre 2013, pendant lequel un groupe, sous la conduite d'une monitrice expérimentée d'un fitness de Renens, a pu pratiquer du jogging en ville en se servant notamment du mobilier urbain comme engins d'exercices. Le bilan est réjouissant avec la fréquentation de 10 à 15 participants enthousiastes à chacune des sessions. Au vu du succès rencontré par ce projet promouvant l'activité physique et le lien social, il sera reconduit en 2014, dans des conditions à préciser. Par contre une prestation similaire proposée aux jeunes mamans avec leur bébé, intitulée "Fit poussette", a rencontré un succès plus confidentiel et ne semble pas répondre à une demande;

 du programme de la saison des spectacles 2014, où six spectacles humour et musiques du monde sont prévus, avec un accent mis sur la scène suisse romande:

Yann Lambiel, "Le Zapping" / Humour / Suisse / 21 février

Karim Slama, "A part ça, globalement, ça va plutôt bien" / Humour / Suisse / 21 mars

Elina Duni / Chants folkloriques des Balkans et jazz / 11 avril

Cuche et Barbezat, "Cuche et Barbezat rallument le sapin" / Humour / CH / 10 octobre

Giorgio Conte / Musique / Italie / 7 novembre

Marie-Thérèse Porchet, "20 ans de bonheur" / Humour / CH / vendredi 28 novembre

La formule d'abonnement au porteur est reconduite, le tarif des billets et abonnements reste identique à l'année passée. L'horaire des spectacles a été avancé à 20h (au lieu de 20h30 les années passées). Tous les détails sur www.renens.ch;

- du bilan du 3ème Parcours interreligieux le samedi 16 novembre 2013. Une trentaine de personnes se sont rendues sur le lieu de départ pour se diriger vers l'Eglise évangélique "Chapelle de la Gare" à Renens pour quelques rappels historiques avant la visite. Le groupe s'est déplacé en bus jusqu'à la Synagogue de Lausanne où elles ont été accueillies et ont pu assister à un office. De retour à Renens, pour une présentation des Aumôneries de rue, le groupe a pu se rendre compte des besoins d'une certaine tranche défavorisée de la population et des réponses qui peuvent y être apportées. Le parcours a été riche en connaissances, mais aussi en échanges entre les participant-e-s;
- de l'organisation à Renens du 1^{er} Forum des arts martiaux et sports de combat les samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2013 à la salle Maurabia du site scolaire du Léman, une manifestation organisée par le Sentoo Club de Renens (ex Sumo Club);
- du bilan 2013 du Fonds communal pour le développement durable. Ce fonds alimenté depuis bientôt 5 ans par une taxe de 0,1 centime par Kilowattheure prélevée sur l'ensemble des factures d'électricité est destiné à financer des actions en faveur du développement durable. En 2013, 45 subventions allant de l'achat d'un vélo électrique à la pose de panneaux photovoltaïques en passant par des abonnements Vélopass ont été accordées aux renanais pour un montant dépassant Fr. 40'000.-. Tous les détails figureront dans le rapport de gestion. La Municipalité a décidé d'étoffer l'offre de subventions relatives à l'amélioration et à la promotion du développement durable de notre ville par plusieurs mesures concrètes. Une des plus significatives consistera à mettre à disposition de la population des sachets biodégradables gratuits par l'intermédiaire des maraîchers du marché qui abandonneraient alors les traditionnels sacs plastiques;
- du rapport concernant l'application du **nouvel horaire des bureaux de vote**. Pour la première fois, les bureaux de vote de l'Hôtel-de-Ville et de l'EMS des Baumettes ont été ouverts de 9h30 à 11h, au lieu de 10h30 à 12h. Un flyer informant du changement d'horaire a été distribué à tous les électeurs avec le matériel de vote du scrutin du 24 novembre. L'information a également été communiquée par le biais du journal Carrefour Info Renens distribué les 18 octobre et 16 novembre derniers, ainsi que sur la home page du site www.renens.ch. Le dimanche, la dernière levée de la boîte aux lettres a eu lieu à 11h. Entre 11h et 12h30, quatre votes seulement ont été déposés dans la boîte, ce qui permet de dire que l'information est bien passée auprès des électeurs. A l'occasion du prochain scrutin du 9 février 2014, le flyer d'information sera à nouveau joint au matériel de vote adressé aux électeurs.

Le changement d'horaire a permis d'améliorer le déroulement du dépouillement. En effet, le travail des scrutateurs s'est fait de façon continue durant deux heures, sans avoir de "temps mort". Convoqués à 9h30, les scrutateurs ont pu traiter les derniers bulletins provenant des bureaux de vote et de la dernière levée de la boîte aux lettres à 11h30. Les

- résultats de la votation étaient transmis au Canton, via l'application informatique Votelec, à 11h44;
- que les animations pour les Fêtes de Noël se dérouleront les mercredi après-midi 11, samedi 14 et dimanche 15 décembre 2013. Elles comprendront entre autres buvette et marché des artisans sous tente chauffée, ateliers et mini-rallye pour enfants organisés par le CRA, une fanfare humoristique, promenades en poney, jonglerie et présence du Père Noël sur la Place du Marché. Les commerces pourront rester ouverts le samedi jusqu'à 19h et les petits commerces le dimanche de 14h à 17h.

Tous les détails sur www.renens.ch ou sur les affiches de Noël.

La Municipalité informe :

- de l'engagement du nouveau chef de service de la Sécurité sociale. Suite à la vacance de ce poste, la procédure de recrutement a été menée entre juillet 2013, date de la parution de l'annonce et début octobre, moment de la désignation du futur chef de service. Près de septante candidatures ont été reçues et finalement le choix s'est porté sur Monsieur Georges Chevallaz, actuel adjoint de direction auprès de Mobilet. Sa vision large, ses compétences, sa connaissance du tissu social général et local sont des atouts qui ont conduit à ce choix. M. Chevallaz débutera son activité le 1^{er} février 2014.
 - La Municipalité se réjouit d'accueillir un nouveau chef de service et de permettre à la Direction de la Sécurité sociale de poursuivre ses missions sous les meilleurs auspices ;
- de l'inspection annuelle de Mme la Préfète le 15 novembre 2013 à l'Administration communale de Renens. Toutes les procédures se sont révélées conformes aux attentes ;
- que les **plans** concernant les domaines public et privé, plan de zone, plans de quartiers, plan d'alignement, etc. réalisés sur le SIT (Système d'information du territoire) sont consultables sur le site de la Ville de Renens, via le Guichet virtuel.

3. Evolution du nombre de chômeurs et demandeurs d'emploi à Renens

Nombre de personnes en recherche d'emploi						
		autres demandeurs				
	chômeurs	d'emploi	total			
Octobre 2012	815	274	1'089			
Avril 2013	795	328	1'123			
Octobre 2013	788	331	1′119			

Taux de chômage en %					
	Renens	OL	Vaud	Suisse	
Octobre 2012	8.1	5.7	4.6	2.9	
Avril 2013	7.9	5.8	5.0	3.1	
Octobre 2013	7.9	5.7	4.9	3.1	

La comparaison détaillée des taux de chômage entre octobre 2012 et octobre 2013 permet les constats suivants : le taux de chômage renanais, bien qu'en légère régression de -0.2 point, reste élevé (autour de 8%), celui de l'Ouest lausannois est stable, et celui du canton en progression de 0.3 points. A fin octobre 2013, la répartition renanaise des demandeurs d'emploi entre hommes et femmes reste à peu près la même (53.9% d'hommes et 46.1% de femmes) que durant la période précédente; la proportion de Suisses est de 31.4%. Les plus de 50 ans représentent 21.2% (en augmentation de 2 points), alors que les jeunes de moins de 20 ans représentent 2.1% (en diminution de 0.7 point).

A l'échelle du canton, les branches économiques rassemblant le plus de demandeurs d'emploi à fin octobre 2013 sont : hébergement et restauration (9.7%), commerce de détail (7.9%), santé humaine et action sociale (7.6 %), construction (6.7%), commerce de gros (4.9%), enseignement (4.1%) et transports et entreposage (3.0%). Les pourcentages constatés pour chacune des autres branches recensées sont inférieurs à 3%.

Définitions

Chômeurs : toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi. Demandeurs d'emploi : toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Taux de chômage : le ratio en pourcents entre le nombre de chômeurs et le chiffre de la population active selon le recensement fédéral de la population RFP 2010.

Sources

STATVD (PISE), SDE VD, SBT/SECO (PLASTA)

LA MUNICIPALITÉ